

ORCHAMPS (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome IV (1854)**

Orchamps-lez-Dole,

Village de l'arrondissement de Dole ; canton et perception de Dampierre ; direction de poste aux lettres ; succursale à 8 km de Dampierre, 15 de Dole et 67 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 268^m au Signal.

Le territoire est limité au nord par Lavans et Gendrey, au sud par Our, la Bretenière et Étrepigney, à l'est par la Barre et à l'ouest par Lavans.

Il est traversé par le chemin de fer de Dijon à Besançon ; par la route impériale n° 73, de Moulins à Bâle ; par les chemins de grande communication n° 37, de Moissev à Orchamps, 42, d'Orchamps à Taxenne, et 15, d'Orchamps à Pointre ; par les chemins vicinaux tirant à Étrepigney, à Our, à la Bretenière, de la Barre à Auxange et d'Orchamps à Étrepigney; par le Doubs, le ruisseau de la Fontaine et celui du moulin de la Bretenière.

Le village, disposé en amphithéâtre sur la rive droite du Doubs, se trouve placé entre le canal du Rhône au Rhin et le chemin de fer, qui y a une station. Les maisons, agglomérées comme dans les villes, bordent, pour la plupart, la route de Dole à Besançon. Les autres sont disposées au bord de ruelles étroites et tortueuses, qui aboutissent sur la rue principale. Elles sont généralement mal alignées, construites sans goût en pierre et couvertes en tuiles.

Population : en 1790, 630 habitants ; en 1846, 906 ; en 1851, 893, dont 444 hommes et 449 femmes ; population spécifique par km carré, 89 habitants ; 170 maisons ; 256 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1530.

Vocable : saint Étienne.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Orchamps a reçu les cotes 5 E 104/20 à /27. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 693 à 696, 3 E 5805 à 5813, 3 E 3833 et 3834, 3 E 8581, 3 E 9402 à 9406 et 3 E 13601. Tables décennales : 3 E 1192 à 1200.

Microfilmé sous les cotes 1 Mi 377 à 379, 5 Mi 812 à 815, 5 Mi 1268, 2 Mi 1124 et 1125, 2 Mi 2141 et 2142, 5 Mi 8 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens des deux sexes, surtout les filles, émigrent pour être domestiques à Paris.

Cadastre : exécuté en 1809 : surface territoriale 998^h divisés en 3939 parcelles que possèdent 390 propriétaires, dont 180 forains ; surface imposable 946^h, savoir : 494 en terres labourables, 292 en bois-taillis, 136 en prés, 10 en vignes, 5 en sol et aisances de bâtiments, 4 en mortes, 3^h 36^a en jardins, 1^h en vergers, 1 en friches et pâtures, 29^a en carrières et 3^a en étang ; d'un revenu cadastral de 42.858 fr. ; contributions directes en principal 7.144 fr.



Le sol, partie en plaine et partie en côtes, est fertile et produit du blé, de l'orge, beaucoup d'avoine, du maïs, des légumes secs, de la navette, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de foin, des fourrages artificiels, un peu de colza et de carottes fourragères, des fruits et des vins rouges en petite quantité. On importe le quart des céréales et presque tout le vin. Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour 0/0. Les débordements du Doubs causent de fréquents ravages aux récoltes.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse, des lapins et des volailles ; 25 ruches d'abeilles.

Les cultivateurs emploient assez généralement des chevaux pour les travaux des champs.

On trouve sur le territoire de la pierre ordinaire à bâtir très sensible à la gelée, et du minerai de fer dont on va commencer l'exploitation dans les bois communaux.

Foires et marchés : Il y a quatre foires par an qui se tiennent les 13 mars, 5 juin, 22 août et 9 novembre. On y vend les marchandises qu'on rencontre ordinairement aux foires de villages. Le samedi de chaque semaine se tient un marché de fruits, de légumes, de beurre, d'œufs et de volailles.

Commerce : On compte à Orchamps comme patentables : 5 boulangers, 11 auberges, 6 cafetiers, 2 épiciers, 2 bouchers, 1 marchand de bois de sciage, 1 coquetier, 2 revendeurs et 3 marchands d'étoffes.

Industrie : Il y a 2 maçons, 5 maréchaux-taillandiers, 6 cordonniers, 1 entrepreneur de travaux sur les routes, 1 fabricant de chapellerie, 4 relayeurs de chevaux, 1 entrepreneur de transports par eau, 1 horloger, 2 sabotiers, 2 tailleurs d'habits, 2 perruquiers, 1 fabricant de chaises, 2 teinturiers, 2 menuisiers, 1 exploitant de carrières, 2 bouchers, 3 bourreliers, 1 fermier de péage, 2 voituriers, 1 modiste, 1 charpentier, 2 charrons, 1 distillateur d'eaux parfumées et médicinales, 1 plâtrier et 1 vitrier.

Les établissements industriels sont : un moulin à farine à sept tournants ; une scierie mécanique à deux lames de scie et deux pressoirs à manège.

Fabrique de porcelaine : Or-champs possède une belle fabrique de poterie imitant la porcelaine et dite *hygiocérame*, dont les produits s'exportent dans toute la France. C'est aux expériences de M. Barré-Russin, propriétaire de cet établissement, que l'on doit cette espèce de porcelaine rouge et blanche, qui joint au mérite de résister au feu celui de prendre les formes les plus élégantes. La manufacture de M. Barré, qui occupe habituellement quarante ouvriers, a été créée par son beau-père, M. Jean-Daniel Russin, avocat à Besançon.

Orchamps est la résidence d'un notaire, d'un huissier, d'un agent-voyer cantonal, d'un garde général des eaux et forêts, de deux médecins, d'un receveur et d'un commis des contributions indirectes, et le siège d'une brigade de gendarmerie à cheval.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère près de l'église ; une maison commune acquise en 1835 et nouvellement restaurée, contenant les logements de trois frères de la doctrine chrétienne, de deux religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, dont la maison principale est à Besançon ; les salles d'étude, fréquentées en hiver par 90 garçons et 92 filles ; la salle de dépôt de la pompe à incendie et la mairie ; des halles construites en 1840 ; une belle fontaine avec lavoir et abreuvoir couverts, construite en 1846 ; trois puits communaux, deux pompes à incendie et 274^h 32^a de terres, forêts, pâtures et marais ; d'un revenu cadastral de 4.640 fr.

Bois communaux : 259^h 43^a ; coupe annuelle 7^h 38^a.

Budget : recettes ordinaires 10.294 fr. ; dépenses ordinaires 8.035 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu ordinaire 140 fr. distribués entre 16 indigents. Il a été fondé par M. l'abbé Martenet.



Nous nous étonnons que des historiens sérieux aient cru devoir fixer à Orchamps, dont le sol n'a jamais restitué le moindre débris antique, l'emplacement de Crusinie, ville assez importante, à l'époque romaine, pour figurer sur les Tables Théodosiennes comme l'une des stations de la grande voie d'Agrippa de Lyon au Rhin par Chalon-sur-Saône et Besançon. Comprendrait-on l'existence d'une cité qui n'aurait pas laissé un seul vestige et qui aurait été bâtie assez loin d'une route dont elle était une des principales stations ? Nous croyons avoir démontré jusqu'à l'évidence que Crusinie occupait la vallée de l'Ame.

La dédicace de l'église d'Orchamps à l'Invention des reliques de saint Étienne peut faire supposer que cet édifice remonte à l'introduction du christianisme dans les campagnes de Dole, et que les habitations groupées à l'entour devaient leur origine aux colonies chamaves envoyées au IV^e siècle par Constance Chlore pour repeupler la Séquanie. Le grand chemin de Chalon à Besançon traversait la partie du territoire appelée la *vieille Levée*, et a laissé des traces encore apparentes. Nous serions très embarrassé d'expliquer à quelle circonstance est due la dénomination de *Fontaine Sarrazin* donnée à un champ assez rapproché de cette route et qui est complètement dépourvu de source. Le premier titre qui mentionne Orchamps est une bulle donnée de 1130 à 1140, par laquelle le pape Innocent II recensa l'église de ce lieu parmi les possessions de l'abbaye Saint-Paul de Besançon.

Seigneurie : Orchamps dépendait en toute justice du domaine des souverains de Bourgogne et était le centre d'une prévôté qui comprenait, au XVI^e siècle, trois cures et dix villages. Les habitants avaient été affranchis de la mainmorte et avaient reçu, en 1289, du comte Otton V, des droits d'usage presque illimités dans la forêt de Chaux. En 1417, Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, leur permit de se retirer, en cas d'imminent péril de guerre, dans son château, et, en 1441, le sire de Rans les autorisa à faire champoyer leur bétail sur le territoire de Montepain.

Seigneurs : Par son testament daté du mois de juin 1322, Hugues de Bourgogne, fils de Hugues de Chalon, comte palatin de Bourgogne, et de la comtesse Alix, confirma le don qu'il avait précédemment fait aux héritiers d'Otton V, son frère aîné, des terres de Gendrey, Orchamps, Fraisans, Dampierre, Étrepigny, Cinq-Cents, sous la réserve de l'usufruit pendant sa vie. Ce prince étant mort en 1331, Jeanne, sa nièce, fille du comte Otton et épouse d'Eudes IV, duc de Bourgogne, prit possession de ces domaines.

La guerre que fut obligé de soutenir le duc Philippe-le-Hardi, en 1385, pour soumettre la Flandre révoltée, l'entraîna dans de si grandes dépenses, que, pour y faire face, il se vit dans la nécessité d'engager plusieurs de ses plus belles seigneuries. Celle d'Orchamps fut vendue au maréchal Jean de Rye moyennant 1500 livres, mais sous la faculté de rachat perpétuel. Le maréchal en jouit jusqu'à sa mort et la transmit à Henri de Rye, chevalier, son fils. Ce ne fut qu'en 1398 que le duc put rembourser la dame de Corcondray, veuve d'Henri de Rye.

En 1420, le duc Philippe-le-Bon céda à sa mère, à titre de douaire, entre autres domaines, le château et la seigneurie d'Orchamps, et, le 3 février 1425, il céda ces mêmes biens, à titre d'usufruit viager, à Catherine de Bourgogne, sa tante. Après la mort de cette princesse, Orchamps ne cessa plus de faire partie du domaine des comtes de Bourgogne.

Tour : Dans un lieu appelé au *vieux Château*, au nord-ouest du village, on voit une motte artificielle entourée de fossés en partie comblés, sur laquelle s'élevait une tour octogonale percée de meurtrières et dont les murs avaient deux mètres d'épaisseur. Cette forteresse avait été bâtie par un Lombard du nom de *Mathée*, sur un terrain qui lui avait été cédé, en 1347, par Eudes IV, duc de Bourgogne. Une lettre écrite par le comte de Montbéliard, le 22 août 1364, nous apprend que le sire de Pesmes était alors occupé à faire le siège de cette tour, « avec grant quantité de gens d'armes, pour punir un Lombard qui s'en disait le propriétaire et le fondateur. »

Château : Près de l'église, on remarque une maison forte qui a environ 20^m de longueur, 13^m de largeur et 15^m de hauteur. Sa base est rectangulaire et ses murs ont 2^m 20^c d'épaisseur à leur base. La porte d'entrée



principale est surmontée de mâchicoulis d'une structure remarquable. Cet édifice est du style roman tertiaire. Propriété actuelle de Jean-Pierre et Jean-Baptiste Bourdet, il a été transformé en maison de cultivateurs. C'est dans ce château que les habitants d'Orchamps et d'Étrepigny se retiraient lorsqu'il y avait imminent péril de guerre. Hugues de Bourgogne y fit plusieurs séjours.

Fief de prévôté : La prévôté d'Orchamps était inféodée dans l'origine à une famille noble qui portait le nom de ce village. *Pierre* d'Orchamps était bailli d'Aval en 1325 et capitaine gouverneur du château de Poligny. *Jean Grand* dit d'Orchamps était conseiller du duc et son procureur général de Bourgogne en 1337 et 1339. Il fut du nombre des nobles qui allèrent avec Forques de Vellefrey, bailli d'Aval et châtelain de Grimont, pour garder et défendre la ville de Dijon, menacée d'invasion. *Guillaume* d'Orchamps donna le dénombrement de son fief d'Orchamps en 1400, et fit mention de celui que Jeannette de Vautravers, sa nièce, tenait de lui en arrière-fief, par suite de partage. *Humbert* d'Orchamps fut envoyé en Italie afin de chercher quelque célèbre docteur en droit pour professer à l'université de Dole, et amena Anselme de Marenches en 1452. Cette famille, éteinte au XVI^e siècle, portait de gueules au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, et pour timbre une tête de cheval.

Fiefs divers : Il existe à Orchardamps deux anciennes maisons auxquelles étaient attachés des droits seigneuriaux ; elles sont munies de tours et d'armoiries. L'une appartient à Bernard Beau et Emonin, et l'autre à Jean-Baptiste Rouge, maire d'Orchamps. La plus importante avait sans doute appartenu aux prévôts d'Orchamps. La famille Prévost de Pelousey, qui a fourni de nombreux officiers à l'armée et un prieur à Gigny, était originaire d'Orchamps et occupait l'une de ces maisons féodales. Anne-Marie Prévost de Pelousey d'Orchamps était veuve, en 1715, de François d'Andressot, et laissa sa fortune à Gaspard d'Andressot, son fils. Ursule-Philippine de Prévost, sa sœur, institua pour son héritier Charles-Nicolas de Chaldon ou Scheledon, son fils. La famille de Chiflet ajoutait à son nom celui d'Orchamps et y possédait un fief.

Justice de prévôté : La prévôté royale d'Orchamps se composait, au XVII^e siècle, du village chef-lieu, de Lavans, Lavangeot et Étrepigny. La justice y était exercée par un prévôt, un procureur du roi, un greffier et un sergent. Le prévôt avait droit d'assistance aux États de Franche-Comté.

Gruerie : Ce village était l'un des sièges de justice du gruyer de Bourgogne. Un lieutenant du gruyer, un procureur, un greffier et plusieurs gardes étaient chargés de l'administration des bois situés dans toute l'étendue de la prévôté. Cette juridiction fut supprimée en 1696 et unie à la maîtrise particulière des eaux et forêts de Dole.

Évènements divers : Le silence de l'histoire ne nous permet d'entrer dans aucun détail sur les événements dont Orchardamps fut le théâtre. Traversé par plusieurs grands chemins, il a dû souffrir de toutes les invasions qui ont désolé notre province.

ÉTABLISSEMENTS ANCIENS ET MODERNES

Maladrerie : Il y avait un hospice pour les lépreux qui s'élevait dans le lieu dit à la *Malatiere*. Détruit depuis plusieurs siècles, il n'en reste pas de vestiges.

Prieuré : L'abbaye de Saint-Paul de Besançon avait envoyé une colonie de religieux à Orchardamps pour y faire valoir les domaines qu'elle y possédait. Le presbytère, la porte de la cour des héritiers Bouvier et la face nord-ouest de la nef de l'église, contre laquelle on remarque encore des naissances d'arcatures, faisaient partie du bâtiment prieural.

Église : L'église, dédiée à l'Invention des reliques de saint Étienne, se compose d'un chœur reconstruit en 1450, d'un clocher à gauche de la naissance du chœur, d'une nef ajoutée en 1550, d'une chapelle vis-à-vis le clocher et d'une sacristie. Des colonnes groupées et surmontées d'arcs et de riches nervures décorent le chœur. Ce qu'il y a de remarquable dans cet édifice, c'est que l'ogive s'alterne avec le plein-cintre.



Cimetière des pestiférés : Pendant la peste qui décima Orchamps de 1630 à 1635, on éleva des loges pour reléguer les malades et un cimetière dans un champ appelé en *Pequignot*, où une croix perpétue encore ce souvenir.

Passage du Doubs : Une charte de 1432 nous apprend qu'il y avait déjà à cette époque, à Orchamps, un pont jeté sur le Doubs, sur lequel les habitants de Pesmes avaient leur passage franc. Détruit à une époque inconnue, ce pont fut remplacé par un bac dont Louis XIV acensa le péage à la communauté, en 1696, moyennant une rente annuelle de quarante-sept livres. Un pont en pierre à sept arches fut reconstruit en 1780, mais avec si peu de soin, qu'il est déjà tombé en partie par deux fois. Il a nécessité d'importants travaux de réparation et de consolidation.

Canton : Orchamps avait été érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton qui comprenait cette commune, Éclans, Étrepigny, la Barre, la Bretenière, Lavangeot, Lavans, Plumont, Monteplain et la Plaine, Our et Romange. Ce canton fut supprimé en 1801.

Biographie : Ce village est la patrie de Jean-Baptiste *Lombard*, chirurgien-major des armées (1784-1840), de Denis *Coquet*, chef d'escadron en retraite, mort vers 1825, et de plusieurs officiers d'artillerie décorés.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole, par M. Marquiset. —Annuaire du Jura, année 1852. —Archives municipales.